



Mars 2018

Vendredi 2 mars	- Fin de la 2 ^e étape - Activité « lecture dans le noir
Du 5 au 9 mars	- Semaine de relâche
Jeudi 22 mars	- Rencontre de parents en soirée
Vendredi 23 mars	- Rencontre de parents en am - Journée pédagogique
Vendredi 30 mars	- Congé Pascal (Vendredi saint)
Lundi 2 avril	- Congé Pascal (Lundi de Pâques)

MESSAGES DU MOIS

1. Mot de la direction

Une autre étape qui se termine, mais le travail doit se poursuivre pour la dernière étape. C'est ensemble que nous pouvons faire une différence pour la réussite de tous.

2. Défi sans bruit

L'école a participé au défi sans bruit où la banque nationale nous a permis d'obtenir des balles de tennis pour toutes nos classes et ainsi permettre de réduire le bruit (déplacement des bureaux et chaises).

3. Inscriptions 2018-2019

La semaine des inscriptions est maintenant terminée. Si vous n'avez pas réussi à compléter l'inscription pour l'année 2018-2019 de votre enfant, vous pouvez téléphoner ou vous présenter au secrétariat de l'école, il nous fera plaisir de vous aider.

4. Débarcadère – pour la sécurité de tous

Petit rappel concernant le débarcadère le matin. Pour la sécurité de tous, nous demandons aux parents utilisateurs du Service de garde de se stationner sur la rue Doucet. Pour les élèves marcheurs dont les parents accompagnent en voiture, il est important de ne pas se stationner devant l'allée piétonnière (privilégier les rues Willow ou Concordia) et d'accompagner votre enfant jusqu'au trottoir de l'école, il y a beaucoup de circulation le matin et nous voulons éviter un accident.

5. Lecture dans le noir

Vendredi le 2 mars prochain se tiendra une activité pour souligner la semaine de la lecture et pour terminer en beauté la fin de la deuxième étape. Il s'agit d'une activité de lecture dans le noir qui aura lieu au gymnase de l'école en avant-midi. Chaque élève devra arriver en pyjama pour la journée. De plus, il devra apporter une lampe de poche ou une lampe frontale, une petite couverture (doudou, serviette) et un toutou s'il le désire. Votre enfant pourra lire un livre de la maison ou utiliser un livre de la bibliothèque.

6. Ponctualité

La ponctualité est une valeur importante à montrer à nos enfants. Les retards occasionnent un grand dérangement sur le déroulement de la journée d'un groupe autant pour les élèves qui sont déjà en classe que pour l'élève qui est en retard lui-même, puisqu'il manque d'importantes explications. Le matin, les élèves doivent être dans la cour à 8 h 10 et l'après-midi selon l'horaire suivant : - préscolaire : 12 h 55 - primaire : 13 h 05

7. Service de garde

- Les relevés fiscaux ont été postés vendredi le 23 février dernier. Surveiller votre boîte aux lettres.
- 23 mars (journée pédagogique) Sous le thème de la cabane à sucre.
Le printemps est à nos portes, les érables coulent, si vous avez le goût de vous sucrer le bec et de faire plusieurs activités amusantes venez passer la journée avec nous. Nous vous invitons à porter la chemise à carreaux. N'oubliez pas de vous vêtir convenablement pour aller jouer à l'extérieur. PANTALON DE NEIGE. L'activité aura lieu à l'école.

8. Vêtements perdus

Lors de la rencontre parents/enseignant, qui aura lieu les 22 et 23 mars, vous êtes invités à venir vérifier dans les objets perdus si des effets appartiennent à votre enfant. Vous pouvez aussi demander à ce dernier de vérifier par lui-même. Les objets seront répartis sur les tables dans le corridor du service de garde. Après cette date, les objets qui ne seront pas réclamés seront envoyés à un organisme communautaire.

9. Remise du bulletin de la 2e étape

Le bulletin de votre enfant pour la 2e étape, vous sera remis via le portail le mercredi 21 mars prochain. Vous trouverez ci-dessous la procédure pour accéder au portail :

Bulletins 2017-2018
Voici la procédure pour récupérer le bulletin de votre enfant :

- Accédez au portail : <http://portail.csdgs.qc.ca/>
- Vous devez vous identifier (adresse courriel que vous avez donnée à l'école)
- Inscrivez votre mot de passe (si vous ne l'avez plus, cliquez sur le bouton mot de passe oublié?)
- Lorsque vous aurez ouvert votre session, choisissez l'enfant pour lequel vous voulez consulter le bulletin.
- Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton bulletin et il s'affichera.

